

MULTICIDE® Intermédiaire 2660

SOLUTION
INSECTICIDE

RÉSERVÉ AUX APPLICATIONS DE FABRICATION ET DE FORMULATION

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 26997

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF:

Tétraméthrine.....	10,00%
d-phénothrine (Sumithrin®).....	6,25%

MULTICIDE® - marque de commerce déposée de McLaughlin Gormley King Co.
Sumithrin® - marque de commerce de Sumitomo Chemical Company, Ltd.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES
ENFANTS



MISE EN GARDE

POISON

Contenu net: _____

Fabriqué par:



7325 Aspen Lane North
Minneapolis, MN 55428
U.S.A.
(763) 544-0341

EPA Est. No. 1021-MN-2

Valent Canada Inc., 201-230 Hanlon Creek Blvd., Guelph, Ontario N1C 0A1, (519) 767-9262

MODE D'EMPLOI: Utiliser ce produit seulement dans la fabrication d'insecticides enregistrés sous la loi sur les produits antiparasitaires. 2 % de ce produit doit être utilisé avec les solvants et/ou les supports appropriés et dans les cas de produits sous pression, avec des combustibles pour produire un insecticide.

Réchauffer doucement à la température ambiante pour liquéfier et mélanger bien dans un baril avant de prendre un échantillon et avant chaque utilisation.

Ne pas utiliser dans les endroits où l'on manipule, entrepose ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents.

PRÉCAUTIONS: EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Dangereux si avalé ou absorbé par la peau. Contient des distillats de pétrole. NE PAS faire vomir à cause des risques de pneumonie de déglutition. Ne pas respirer les vapeurs ni l'embrun de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Laver bien à l'eau et au savon après manipulation. Éviter toute contamination des aliments pour les humains ou les animaux. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement dans un cours d'eau lors du nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. N'utiliser pas et ne ranger pas près de flammes nues ou des sources de chaleur.

PREMIERS SOINS: Si avalé, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **Si inhalé**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Contient des distillats de pétrole. Ce produit contient un distillat de pétrole qui est de modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques pendant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe, la mise au rebut ou le nettoyage de l'équipement. Traiter selon les symptômes.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT: Toxique pour les organismes aquatiques.

ÉLIMINATION: Les fabricants canadiens de formulation utilisant ce produit doivent éliminer les matières actives et contenants indésirables conformément aux règlements municipaux ou provinciaux. Pour obtenir d'autres détails et pour le nettoyage des déversements, contacter l'organisme provincial de réglementation ou le fabricant.

ENTREPOSAGE: Ranger seulement dans le contenant original. Ranger dans un endroit frais, sec, bien ventilé et loin des semences, engrais et autres pesticides. Garder loin des incendies ou des flammes nues et autres sources de chaleur.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

Pour des renseignements concernant les urgences médicales ou les accidents mettant en cause des pesticides, composez le **1-888-740-8712**.